



Co-portage VétagroSup

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2025 - 2026

Master Biologie Végétale Double diplôme Master - Diplôme d'Ingénieur

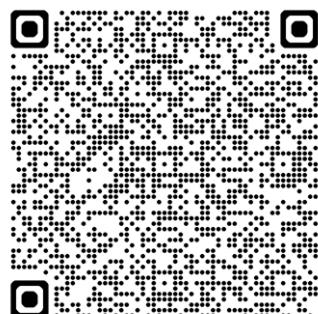
Parcours : Plants in Sustainable Agro-Ecosystems

Conseil de gestion : 07/07/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Ludovic Bonhomme (UCA)** ludovic.bonhomme@uca.fr & **Agnès Piquet (VETAGROSUP)** agnes.piquet@vetagro-sup.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Plants in Sustainable Agro-Ecosystems	Philippe Malagoli Agnès Piquet	philippe.malagoli@uca.fr agnes.piquet@vetagro-sup.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugièvre dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non Contrôlée
Assiduité aux TD	Non Contrôlée
Assiduité aux TP	L'assiduité en TP est obligatoire (2 absences injustifiées entraînent la défaillance à l'UE)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence injustifiée.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 2 – Parcours Plants in Sustainable Agro - Ecosystems-Double diplôme VétAgro Sup				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 6	30		B
B	7 ou 7 et 8	30		A

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne aux bloc A et B supérieure ou égale à 10/20.

MASTER 2 - Parcours Plants in Sustainable Agro-Ecosystems (Double diplôme VétAgro Sup)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Context of sustainable crop production: regulation and plant sector strategies	3		EvC	100	2	M+S	30'	2	M+S	30'	1	M	-
		UE 2 : Agroecosystems and Agroecology	12		EvT	100	2	M+E	3h				2	M+E	3h
		UE 3 : Quantitative Genetics and Genomic Selection	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 4 : Genetic Resources and Plant Breeding	6		EvT	0	1	E	1h30				1	E	2h
		UE 5 : SIG and Modelisation	3		EvT	100	1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
		UE 6 : Integrity in scientific research and open science	3		EvT	0	2	A	-				1	E	1h
4			30												
		Choix C1 ou C2	30												
	B	UE 7 : Internship (C1)	30		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	1h
		UE 7 : Internship (C2)	24		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	1h
		UE 8 : Engineer projects-Scientific literature overlook (C2)	6		EvT	0	2	M+O	1h30'				1	M	-
			30												

REMARQUES :

UE 6 : nature de l'épreuve "Autre" : travail collectif avec restitution écrite ou orale